



0 250 500 m

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

DOMPIÈRE-SUR-MONT

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



— AU DELÀ DU FLEUVE